

# **Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Sujet:** Consultation sur le rapport du Groupe Conseil UDA et la réponse de CMQR relativement à la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Sylvain Côté

**Date:** 2026-06-29

Commentaire sur rapport UDA pour la voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic

## **Attachement No1**

### **Consultation sur le rapport du Groupe conseil UDA et la réponse de CPRC à propos du contournement ferroviaire de Lac-Mégantic**

À Monsieur Luc Chamberland, directeur.

À la suite de nombreuses lectures de rapport Stantec (très intéressant ), WSP, Englobe, Golder, Aecom, LNA, CIMA+ et tout dernièrement UDA encore dans un laps de temps très court et encore dans une période occupée (estivale avec congés fériés), la fonction et la responsabilité de qui sera promoteur ne me semble pas très clair, qui sera propriétaire entre Transport Canada et CMQ ou CMQR ou CPKC. Qui sera responsable, qui devons-nous contacter en cas de problèmes avant, pendant et après cette construction de Projet et pour combien de temps ?

Conclusion générale: **L'analyse conclut que le projet ne présente pas d'impact lié à l'eau** qui serait à la fois permanent, impossible à corriger et assez grave pour empêcher sa réalisation. Toutefois, certains effets négatifs sont attendus et des incertitudes subsistent. Des mesures additionnelles pourraient améliorer la capacité à prévenir et gérer les risques pour les communautés et les écosystèmes. Effets possibles du projet : Le projet entraînera certains changements, notamment : ☒ une baisse permanente du niveau de l'eau souterraine; la perte de milieux humides et de zones boisées dans l'emprise du projet. Ces changements peuvent avoir des effets indirects, comme : modifier la quantité, la circulation et la qualité de l'eau

souterraine; affecter les sols, les cours d'eau et les milieux naturels autour; réduire les fonctions importantes des milieux humides et forestiers (ex. filtrer l'eau, limiter les inondations, recharger les nappes d'eau souterraine). À plus grande échelle et à plus long terme, la combinaison de ces effets pourrait entraîner: une perte ou une dégradation de milieux naturels; une perturbation du fonctionnement des bassins versants; des problèmes comme l'érosion, les glissements de terrain ou les inondations; un affaissement des sols; une diminution de l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante; des impacts sur les habitats des animaux et des poissons. Évaluation des mesures prévues: Les documents analysés couvrent généralement bien les principaux effets du projet. Toutefois, ils pourraient être améliorés pour: mieux anticiper certains effets indirects, cumulatifs ou à long terme; renforcer la capacité d'intervention en cas de problème; réduire les incertitudes liées aux effets du projet sur l'eau et les milieux naturels. **Principal risque identifié : Le principal risque est une perte d'accès à une eau potable ou d'usage de qualité pour certains résidents utilisant des puits privés à Frontenac, Lac-Mégantic et Nantes.** Où sont les études sur les puits municipaux qui certifient qu'il n'y aura aucun impact sur les puits municipaux? Comment dans ce texte peut-on prétendre que le Projet est sans risque? L'analyse fait par UDA est seulement sur des données non-complètes prises par différentes firmes et non par UDA qui n'ont pas constaté sur le terrain par eux-mêmes?

En décembre dernier, lors du processus de l'OTC, à la lecture de nombreux documents (27 000 pages environ), certaines firmes d'experts affirmaient que d'autres analyses devraient être à faire, mais T.C. ne croyait pas nécessaire de faire d'analyses supplémentaires, puisque T.C. avait un plan de surveillance rigoureux. S'il y a un plan de surveillance, c'est qu'on craint d'avoir des problèmes. En quoi un plan de surveillance corrige les problèmes? Ah oui, les mesures d'atténuations: où sont ces plans, comment peut-on prétendre qu'ils seront efficaces si plusieurs études sont manquantes ou non faites? Le rapport UDA en fait mention et confirme ce que d'autres firmes affirment, qu'il devrait y avoir plus d'analyses plus poussées. En quoi les ingénieurs de la Couronne qui est prometteur du Projet sont ils meilleurs que les autres experts?

Un constat que je fais depuis 2018 est que les milieux humides disparaissent et ce, malgré l'augmentation des superficies expropriées, à deux reprises en octobre 2019, 4 jours seulement après le dépôt du rapport du BAPE et en juin 2021, celles-ci ont doublé partout, triplé, quadruplé et même quintuplé. Comment T.C. peut me dire qu'il n'y a plus de milieux humides dans l'emprise expropriée et à l'extérieur de cette emprise sur notre terrain lorsque l'eau ruisselle ou stagne au sol. J'aimerais bien qu'UDA vienne marcher sur notre terrain avec ses bottes pour ne pas se mouiller les pieds dans la boue. Depuis 2018, des tranchées ont été faites sur notre terrain, 1 en décembre 2018 à la fonte de la neige, cette tranchée était devenue un sable mouvant et dangereuse, nous avons dû insister à plusieurs reprises avec T.C. pour venir sécuriser et par la suite réparé seulement en juin 2020 malgré une entente. En octobre 2021, 4 tranchées devaient être faites. Après la 1ère tranchée, la chargée de projet a appelé sont

supérieur pour lui dire qu'elle était entrain de saccager notre terrain et ils ont décidé d'en faire seulement 2. Selon une entente signée en bonne et due forme, s'il y avait bris de nos chemins, ceux-ci seraient réparés dans les jours suivants. En ce jour du 29 juin 2026, rien n'est réglé : nous avons perdu accès à 34 % de notre terrain car incapables de passer. Disons que notre confiance en T.C. est au plus bas niveau avec ses promesses, ententes, la sensée transparence et de la bonne foi!

Depuis 11 mai 2018, plusieurs questions sont sans réponses à ce jour !



Dans le rapport UDA, celui-ci fait mention d'analyses qui devraient être faites à plusieurs niveaux: l'eau de surface, les milieux humides, les boisées, les puits, aussi des analyses des répercussions de la destruction de ces milieux humides importants dans l'écosystème, quel est son rôle, stabilisation de la nappe phréatique, filtration de l'eau, réserve d'eau lors de sécheresse, absorption lors des pluies diluviennes que nous venons de connaître et qui ne sont plus rares depuis des années avec des impacts importants connus, qu'en serait-il de ces impacts sans ces milieux détruits? Dans notre cas nous avons deux puits de surface, un au bas de la pente dans le milieu humide à 30 mètres de l'emprise et un deuxième au haut de la pente à 167 mètres qui, selon Julie Gauthier de LNA, seront asséchés avec le drainage des milieux humides. Selon notre expérience de la forêt et la confirmation de l'UPA et du syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec, un changement drastique en plus ou en moins de l'apport d'eau aura des répercussions sur le reste de notre forêt et non seulement à 5 mètres pour une forêt normale ou à 12.5 mètres pour une érablière comme nous avons. La demande de l'évaluation de notre érablière est faite depuis longtemps à T.C. et nous est refusée. Cette analyse est importante et cruciale pour la valeur de notre terrain, information absente lors de l'offre d'expropriation qui n'est toujours pas réglée. Expropriation dont les délais de contestation ont été diminués de moitié prétextant une urgence en juin 2023. Où en sommes-nous 3 ans plus tard si c'était urgent? Je comprends que notre système de santé est malade et pas très rapide, mais je ne pense pas que T.C. soit beaucoup plus efficace pour régler les problèmes, les urgences et respecter ses ententes! Dans ses commentaires par rapport au rapport UDA, **Transports Canada est d'avis qu'un tout nouveau plan de surveillance des milieux forestiers n'est pas nécessaire. Toutefois, suivant la recommandation d'UDA, une mesure de surveillance sera ajoutée au PSCF par le promoteur afin d'aider à suivre l'état des milieux forestiers. Diverses méthodes sont actuellement envisagées, par exemple en faisant des survols de drone dans une bande de terrain hors emprise (dimension à définir) permettant de documenter l'évolution des peuplements forestiers. En cas de changement observé, des mesures correctives pourront être proposées aux propriétaires des terrains adjacents à l'emprise.** Comme mentionné plus haut, ayant un niveau de confiance à zéro pour T.C., ce n'est pas seulement une bande de terrain hors emprise en survols de drone qui devra être fait, mais plutôt une évaluation sur le terrain aujourd'hui avec un suivi dans le temps par un ingénieur forestier indépendant de notre choix et avec une couverture beaucoup plus large allant chez les propriétaires voisins des expropriés. Ceux-ci sont à risques d'être touchés indirectement et impactés (et sans compensations ???), car dans notre cas, nous avons un droit d'entaille chez notre voisin. Car l'impact peut-être sur une plus grande surface que ce que pense T.C. Dany Lepage, chargé du Projet, lors d'une rencontre le 26 mai dernier, nous disait que nous n'avons que quelques érables, comme si pour un fonctionnaire qui n'est jamais venu voir et ne connaît pas notre terrain, quelques arbres ne sont pas importants, 1600 entailles! Pour nous qui voulons vivre dans ce milieu sain, chaque arbre est important et nos milieux humides aussi!

Dans ce rapport UDA, je ne vois pas ce qu'en pense les Autochtones. Il y a des rapports qui sont confidentiels, pourquoi? UDA a-t-il pu prendre connaissance de ces rapports, y a-t-il des ententes secrètes? Si des choses sont importantes pour eux, peut-on avoir des choses importantes nous aussi, pouvons-nous être traités équitablement de la même façon puisque que c'est nous qui habitons ces terrains aujourd'hui?

Comment peut-on risquer, jouer avec notre eau potable de nos jours avec les changements climatiques et les problèmes connus pas seulement dans les déserts, mais dans nos régions tout près? Qui peut assurer que ce Projet sera sans impacts pour notre population qui devra vivre avec tout ceci? Si aucune compagnie d'assurances des municipalités ne veut couvrir le plan de surveillance des puits, il y a sûrement un raisonnement rapide à faire? **DRAPEAU ROUGE**

Question comme ça: qu'allons faire avec seulement 2 litres d'eau par jour par personne à + 25 degrés Celsius l'été ou à - 20 degrés Celsius l'hiver pour prendre une douche et subvenir à nos besoin? Avons-nous demandé et méritons-nous cette situation?

Dans mon domaine de travail comme Paramédic, on donne des médicaments à nos patients selon le cas. Nous avons un protocole stricte à observer avec des critères d'inclusion et d'exclusion pour chaque médicament donné et si lors de notre questionnement il y a hésitation ou doute, on ne donnera pas le médicament pour ne pas aggraver son état. Alors dans ce Projet de voie de contournement ferroviaire, à la lecture faite depuis le temps et encore aujourd'hui, pas seulement moi, mais plusieurs experts des demandeurs et indépendants ont des craintes, doutes, des données insuffisantes ou des analyses importantes non faites. Pourquoi encore avec tout ceci on se demande si le Projet est viable et à quel prix ???

Y a-t-il encore à ce jour un humain avec un raisonnement logique basé sur la science qui va être plus fort que la machine politique qui veut se faire oublier par rapport à cette tragédie ?

Sylvain Côté